

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE LÀ ? LA PRÉSENCE DES ÉLÈVES AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE



SYLVIE BESSETTE
Conseillère pédagogique
Cégep de Sherbrooke

Depuis plusieurs années, la question de la présence – ou de l'absence – des élèves aux activités d'apprentissage est débattue dans le milieu collégial. Face à l'absentéisme lors de ces activités, d'aucuns prônaient au Cégep de Sherbrooke un règlement de présence obligatoire des élèves. Or, il existait peu de données sur l'ampleur du phénomène, sa dynamique, ses causes et ses conséquences. Le phénomène de l'absentéisme suscitait d'ailleurs plusieurs interrogations. Comment se manifeste-t-il ? Est-il plus aigu dans certains programmes ? Quelles actions les enseignants mènent-ils pour contrer le phénomène ? Quelles sont les règles, formelles et informelles, autant en département qu'en programme, mises de l'avant par les enseignants pour inciter les élèves à participer aux activités ? Qu'en pensent les élèves ? Quels sont les avantages et les désavantages d'un règlement de présence obligatoire ?



C'est à partir de ce questionnement que, durant les sessions hiver 2007 et hiver 2008, M. Henri BEAUREGARD, enseignant en économie au Cégep de Sherbrooke, a été partiellement déchargé par le Cégep de sa tâche d'enseignement pour mener une recherche sur la **Présence des élèves aux activités d'apprentissage**^{*}. La revue *Pédagogie collégiale* l'a rencontré pour connaître les principaux résultats de ses travaux, qui intéresseront assurément les collègues de tous les collèges.

* Le rapport complet de la recherche menée par M. Beauregard est disponible sur Internet.
[En ligne] <http://cegepsherbrooke.qc.ca/intra/rp/>

SYLVIE BESSETTE :

Quels étaient les objectifs de votre recherche ?

HENRI BEAUREGARD :

Globalement, on visait à tracer un portrait d'ensemble de la situation réelle de la présence des élèves aux activités d'apprentissage. De façon particulière, on cherchait à mesurer l'ampleur du phénomène, à décrire ses principales manifestations, à en identifier les causes et conséquences, à faire l'inventaire des pratiques et des règles (formelles et informelles) visant à susciter la présence des élèves aux activités d'apprentissage, à s'interroger sur les avantages et les désavantages d'une politique de présence obligatoire et, enfin, à proposer à la Direction des études aussi bien qu'aux enseignants des orientations pour favoriser la présence lors de ces activités.

Comment avez-vous procédé pour recueillir vos données ?

hb Nous avons d'abord mené des entrevues semi-dirigées auprès de 15 enseignants représentatifs des différents programmes ainsi qu'auprès de trois directeurs à la Direction des études. Ensuite, nous avons mené un sondage en ligne auprès de tous les enseignants. De plus, deux groupes de discussion ont été organisés avec des élèves sur cette problématique.

Enfin, nous avons interviewé un directeur d'un cégep ayant un *Règlement relatif à la présence aux cours*.

Comment avez-vous défini l'absentéisme ?

hb Nous avons identifié l'absentéisme par des absences ou des retards non

motivés, et répétés, de l'élève aux activités d'apprentissage.

Avez-vous une mesure exacte du nombre moyen d'élèves qui s'absentent lors des activités d'apprentissage ?

hb La prise de présence lors des activités d'apprentissage n'est pas une pratique généralisée et systématique par les enseignants au Cégep. Il nous a donc été impossible d'avoir une mesure exacte du phénomène. Mais nous avons, d'une part, demandé aux enseignants quelle était l'importance de l'absentéisme dans leur pratique et, d'autre part, pour chacun de leurs groupes, de nous indiquer la proportion de leurs élèves qui font, selon eux, preuve d'absentéisme. Ceci nous a permis de connaître l'ampleur du phénomène.



Selon les enseignants, quelle est l'importance de l'absentéisme dans leur pratique?

hb Nous distinguons deux groupes d'enseignants. Le premier groupe, soit près de 40 % des enseignants, estime que le phénomène est très important (7,0 %) ou assez important (32,4 %), et le deuxième groupe, majoritaire, avec 60 % des répondants, le juge peu important (47,9 %) ou pas du tout important (12,7 %).

Selon les enseignants, en moyenne, quelle proportion d'élèves fait preuve d'absentéisme?

hb Dans l'ensemble, selon les enseignants, cette proportion est de 10 %, soit trois élèves dans une classe de 30 élèves. Il s'agit là d'une moyenne et la situation est très différenciée d'un enseignant à l'autre. En effet, près de la moitié des enseignants disent connaître des taux d'absentéisme inférieurs à 10 %, alors que près d'un quart des enseignants affirment connaître des taux d'absentéisme supérieurs à 15 %, voire de plus de 25 % dans certains cas. Il y a donc une grande dispersion des résultats qui montre l'existence de deux groupes d'enseignants, l'un où l'absentéisme est très ou assez marqué et un autre avec peu ou pas du tout d'absentéisme.

Ces deux groupes ont-ils des caractéristiques particulières?

hb Les enseignants des deux groupes sont relativement semblables à certains égards. Par exemple, nous n'avons observé aucune corrélation statistique entre le degré d'importance du phénomène de l'absentéisme dans la pratique des enseignants et leur expérience ou leur sexe. Toutefois, quand nous prenons en compte les programmes d'appartenance des enseignants, nous observons que les

enseignants de la formation générale (philosophie, français et éducation physique) sont relativement plus nombreux dans le groupe qui estime que l'absentéisme est relativement important dans leur pratique, tandis que ceux du secteur technique sont relativement plus présents dans le groupe qui considère l'absentéisme comme peu ou pas du tout important dans leur pratique. Les enseignants des programmes préuniversitaires (Sciences humaines, Sciences de la nature, Arts et lettres ainsi que Musique) sont distribués également dans les deux groupes, eu égard à leur importance relative dans les effectifs totaux du Cégep.

[...] près de la moitié des enseignants disent connaître des taux d'absentéisme inférieurs à 10 %, alors que près d'un quart des enseignants affirment connaître des taux d'absentéisme supérieurs à 15 %, voire de plus de 25 % dans certains cas.

Quel portrait avez-vous dégagé de l'absentéisme? Quelles en sont les principales formes?

hb Selon les enseignants, sa principale forme est l'absence complète à tout un bloc d'apprentissage (la moitié des répondants). Un tiers des enseignants affirme ne pas pouvoir préciser à quelle session l'absentéisme se manifeste le plus, tandis qu'un quart d'entre eux estime qu'il est semblable durant toutes les sessions. Durant une session, 40 % des enseignants estiment que l'absentéisme est plus prononcé au milieu de la session, tandis que le même pourcentage le considère

semblable tout au long de la session. Enfin, lorsqu'on demande aux enseignants à quelle période de la semaine l'absentéisme se manifeste-t-il le plus habituellement, près d'un tiers d'entre eux estime que le phénomène est relativement égal durant la semaine, un quart indique que le vendredi après-midi est le plus propice à l'absentéisme et 10 % des enseignants mentionnent le lundi matin. Bref, il n'y a pas de tendance générale qui se dégage, si ce n'est que l'absentéisme a plusieurs visages.

Selon les enseignants, quels sont les facteurs qui favorisent la présence des élèves aux activités d'apprentissage?

hb Selon les enseignants, les principaux facteurs qui favorisent la présence des élèves sont d'abord l'intérêt de l'élève pour le cours, ensuite les méthodes pédagogiques de l'enseignant et, enfin, le sens des responsabilités de l'élève.

Toujours selon les enseignants, quelles sont les causes de l'absentéisme?

hb Ils estiment que le travail des élèves à l'extérieur du Cégep est la première cause de l'absentéisme. Le désintérêt de l'élève face aux activités d'apprentissage et leur insouciance sont les deux autres causes identifiées.

Les élèves sont-ils d'accord avec ce diagnostic?

hb Entre les enseignants et les élèves, les points de vue sont certainement différents, mais sans qu'on puisse parler d'oppositions fermes. Par exemple, les élèves rencontrés se disaient d'accord avec l'insouciance de certains élèves pour expliquer l'absentéisme. Toutefois, par rapport à la question du travail à l'extérieur, ils affirment poser des gestes pour que cela ne nuise pas à leurs études, par exemple en réorganisant leur



horaire de cours et de travail. Enfin, pour eux, les méthodes pédagogiques de l'enseignant ainsi que son dynamisme occupent une place très importante dans la question de l'absentéisme alors que, pour les enseignants, les méthodes pédagogiques influencent plutôt la présence et non l'absence aux activités d'apprentissage. Autrement dit, les enseignants renvoient la responsabilité des absences aux élèves et estiment que leurs méthodes pédagogiques influencent grandement la présence des élèves aux activités d'apprentissage.

Quant aux élèves, ils estiment que ce sont les (mauvaises) méthodes pédagogiques des enseignants qui expliquent leurs absences aux activités d'apprentissage.

Dans votre étude, quelles conséquences de l'absentéisme avez-vous identifiées ?

hb Il existe un très fort consensus chez les enseignants pour affirmer que l'absentéisme accroît le risque d'échec. Non seulement on identifie une corrélation entre absentéisme et échec scolaire, mais on établit aussi un lien de causalité entre les deux, dans le sens où l'on affirme que l'absentéisme est source d'échec.

Cette hypothèse n'a cependant pas été testée dans mon étude. J'estime toutefois qu'une simple corrélation entre absentéisme et échec scolaire n'implique pas nécessairement un lien de causalité, particulièrement dans le sens avancé par les enseignants. Le

Quant aux élèves, ils estiment que ce sont les (mauvaises) méthodes pédagogiques des enseignants qui expliquent leurs absences aux activités d'apprentissage.

sens contraire pourrait être aussi valable : les élèves s'absentent des activités d'apprentissage dans lesquelles ils rencontrent des échecs, n'y retrouvant pas un milieu stimulant. On pourrait aussi émettre l'hypothèse que l'absentéisme et les échecs sont reliés à un troisième facteur, par exemple la motivation des élèves.

Les trois autres conséquences de l'absentéisme mentionnées par les enseignants sont l'augmentation de leur tâche, une évaluation des apprentissages plus difficile et des conflits entre les élèves présents et ceux qui ne le sont pas. Dans ce dernier cas, on constate que l'absentéisme a une incidence sur les apprentissages de tous les élèves, ceux qui s'absentent et ceux qui ne s'absentent pas.

À la lumière de vos travaux, quelle serait d'après vous la principale caractéristique de l'absentéisme ?

hb À l'évidence, les témoignages des enseignants nous démontrent que ceux-ci vivent l'absentéisme de différentes façons. L'absentéisme n'est pas unidimensionnel, il prend différentes formes et il n'a pas le même degré d'importance pour tous. Il est hétérogène.

Pouvez-vous nous dire quelles sont les actions menées par les enseignants face à l'absentéisme ? Dans votre analyse, vous identifiez certaines actions « en amont » et d'autres « en aval ». Que voulez-vous dire par là ?

hb J'ai constaté que les enseignants sont particulièrement actifs face à cette problématique. En amont, ils interviennent pour prévenir l'absentéisme ou pour favoriser la présence aux activités d'apprentissage et, en aval, ils cherchent à faire stopper l'absentéisme constaté.

En amont, les enseignants dynamisent leurs méthodes pédagogiques (approches par résolution de problèmes ou par projets, alternance des exposés magistraux et des exercices en classe, etc.), diversifient leurs évaluations ou, encore, posent des gestes pour favoriser le contact entre eux et les élèves, en s'adressant par exemple à eux par leur nom.

En aval, après l'absence, les enseignants ont tendance à se concerter pour trouver des stratégies d'intervention (en département, en programme ou en encadrement), à relancer directement l'élève ou, encore, à faire une mise au point générale en classe.

Ces actions sont-elles efficaces ?

hb Dans le cadre de mes travaux, j'ai identifié les actions mises de l'avant par les enseignants, celles dévoilées dans le sondage et que les enseignants estiment efficaces. Mais je n'ai pas établi de preuves formelles de cette efficacité. Cela ne demeure qu'une conviction des enseignants, des hypothèses à tester dans une étude ultérieure.

Face au problème de l'absentéisme, d'aucuns préconisent un règlement relatif à la présence obligatoire aux cours, alors que d'autres s'y opposent. Dans votre étude, avez-vous identifié ces points de vue ?

hb Oui. D'une part, les tenants d'un tel règlement estiment que celui-ci lance un message univoque aux élèves – ils doivent être présents en classe – et qu'il donne aux enseignants un puissant outil d'intervention en cas de problèmes graves. D'autre part, les opposants à ce type de mesure font valoir que celle-ci ne mise pas sur le sens des responsabilités des élèves (ce que devrait favoriser un établissement d'éducation), que la



proportion d'absences autorisée, par exemple 10 %, est souvent vue comme un niveau à atteindre, un droit à l'absence, et que l'application d'un tel règlement va se faire de façon différente d'un enseignant à l'autre, ce qui créera un sentiment d'injustice chez les élèves.

À la suite de votre étude, seriez-vous en accord pour l'application d'une telle politique dans votre cégep ?

hb D'abord, puisque le problème de l'absentéisme est loin d'être généralisé et qu'il revêt plusieurs formes, j'estime qu'une telle politique, de type universel, serait inappropriée. De plus, selon moi, les inconvénients identifiés dépassent les avantages d'une telle politique.

Quelles sont les principales conclusions de votre recherche ?

hb Je dirais que l'absentéisme est un phénomène complexe, à multiples visages, non généralisé mais important dans certains cas. En ce sens, il faut y faire face, trouver des solutions, tout en étant conscient qu'il n'y a pas une solution unique qui va tout régler, comme par enchantement. Et que dans ce domaine, je le répète, la voie réglementaire ne me semble pas pertinente. La réponse se doit aussi d'être collective.

En vous appuyant sur votre recherche, face à l'absentéisme, quelles actions privilégieriez-vous ? Dans quel esprit ?

hb J'ai identifié quelques axes possibles d'intervention. À la suite de mes échanges avec différents intervenants dans le cadre de cette étude, à la suite aussi de ma propre pratique de 30 ans d'enseignement, mon premier axe d'intervention porterait sur la promotion d'une certaine philosophie

de l'éducation : j'estime que l'on devrait chercher à faire partager la responsabilité de l'absentéisme entre l'enseignant et l'élève. Entre eux, les responsabilités respectives sont évidemment différentes mais complémentaires. Par exemple, les enseignants sont responsables des méthodes pédagogiques qu'ils emploient. Mais de « bonnes » méthodes pédagogiques ne sont pas nécessairement un gage de succès. En effet, un enseignant, avec les mêmes méthodes pédagogiques, peut connaître des taux d'absentéisme variés d'un groupe à l'autre, et ce, durant une même session et avec le même cours. En ce sens, l'engagement des élèves, leur sens du devoir et leur volonté d'apprendre sont aussi nécessaires. Le défi, en programme ou ailleurs, est d'amener les uns et les autres à mieux définir leurs responsabilités respectives et de les amener à les prendre en charge.

Le deuxième axe touche les méthodes pédagogiques. Plusieurs enseignants ont développé dans leur pratique des méthodes pédagogiques qui, selon eux, favorisent la présence aux activités d'apprentissage. Il faut faire connaître ces méthodes dans des espaces de réflexion collective sur les pratiques. De plus, nous sommes présentement dans les collèges en période de renouvellement du corps professoral. Il faut en profiter pour développer un processus d'insertion professionnelle orienté vers la pédagogie.

Le troisième axe concerne les mécanismes d'encadrement déjà présents dans les collèges. Quand les enseignants constatent de l'absentéisme, souvent ils entrent directement en contact, d'une façon ou d'une autre, avec l'élève pour discuter de la question. L'encadrement pourrait prévoir des mécanismes plus

formels de concertation entre les enseignants et d'intervention auprès des élèves. Dans cette optique, l'absentéisme pourrait être vu comme un *indicateur avancé* de difficultés scolaires futures : il permettrait d'intervenir avant l'échec scolaire, de dépister les élèves à risque.

[...] la voie réglementaire ne me semble pas pertinente. La réponse se doit aussi d'être collective.

Enfin, j'estime que les hypothèses soulevées dans cette recherche, mais qui n'ont pu être testées, compte tenu des ressources disponibles, mériteraient de faire l'objet de prochaines recherches. Il serait entre autres choses intéressant de comparer les points de vue des enseignants et ceux des élèves sur la question de l'absentéisme, particulièrement par rapport à leurs responsabilités respectives, et de valider l'effet des méthodes pédagogiques que les enseignants estiment efficaces face à l'absentéisme. ◀

Sylvie BESSETTE est depuis 2003 conseillère pédagogique associée à la recherche au Cégep de Sherbrooke. Auparavant, elle a été enseignante en Techniques de travail social pendant près de 20 ans. Elle a aussi réalisé des recherches, dont deux subventionnées par le PAREA. Passionnée par la recherche, Sylvie Bessette a collaboré avec l'Association pour la recherche au collégial (ARC), entre autres pour l'élaboration d'un programme provincial d'accompagnement des nouveaux chercheurs du collégial. Depuis août 2008, elle est aussi membre du comité de rédaction de la revue *Pédagogie collégiale*.

sylvie.bessette@cegepsherbrooke.qc.ca